



POSTES RÉGULIERS ET REMPACEMENTS DISPONIBLES

PSYCHOLOGUES ET CONSEILLER(ÈRE)S EN RÉÉDUCATION

Échelles salariales	Psychologue : de 48 269 \$ à 90 986 \$ Avec possibilité d'une prime de rétention jusqu'au 31 mars 2020 Conseiller(ère) en rééducation : de 45 420\$ à 78 640\$
Statut	Régulier et remplacement, possibilité de temps plein et temps partiel
Lieu de travail	Écoles sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes

La Commission scolaire des Patriotes, dont le siège social est situé sur la Rive Sud de Montréal, dessert plus de 34 000 élèves répartis dans 69 établissements scolaires, incluant un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nous desservons 21 municipalités de la Montérégie telles que Chambly, Sainte-Julie, Contrecoeur, Varennes, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Bruno-de-Montarville.

La Commission scolaire est à la recherche de candidats(es) afin de pourvoir **des postes réguliers et des remplacements en psychologie (possibilité de temps plein et de temps partiel)**. Nous acceptons aussi les candidatures de **conseiller(ère) en rééducation**.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Participer à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Contribuer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; planifier et effectuer l'évaluation du fonctionnement psychologique et mental des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Sélectionner et utiliser des outils psychométriques standardisés reconnus, effectuer des entrevues et procède à des observations, analyse et interprète ces observations et les données recueillies. Déterminer un plan d'intervention en psychologie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; participer au choix des objectifs et des moyens d'intervention; collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Aider les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseils et les soutiens dans leur démarche éducative; suggérer ou appliquer des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; planifier, organiser et animer des activités de formation.
- Intervenir auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; assister dans l'identification de difficultés, les soutenir dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur proposer des ressources.
- Conseiller le personnel d'encadrement, rédiger des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et faire les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
- Conseiller et soutenir les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur proposer des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.
- Intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.
- Développer et maintenir des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.
- Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; rédiger des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATION REQUISE

Membre de l'Ordre des psychologues du Québec

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Programme d'insertion professionnelle offert
- Rencontres régulières entre les psychologues de la commission scolaire pour partage d'information
- Formations collectives offertes
- Outils technologiques facilitant l'exercice de la profession offerts
- Horaire de travail : À déterminer
- Supérieur administratif : La direction de l'école

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention à l'attention de madame Sabrina Quesnel, agente d'administration, par courriel à l'adresse suivante : recrutement.pne@csp.qc.ca

REMARQUES

Les seules personnes contactées seront celles dont nous aurons retenu les candidatures.

Dans le cadre du processus de sélection, le candidat ou la candidate sera soumis(e) à un test de français.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.